

Compte rendu de séance  
**Conseil Municipal du 9 septembre 2021**

Le 9 septembre 2021, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 2 septembre 2021, sous la présidence de M VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, FALZON Yvan, MARCHAND Sébastien, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra, PORTAL Audrey, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent :

Absent excusé: POLIN Karin (pouvoir donné à PORTAL Audrey) arrivée à 19h55.

Secrétaire de séance : DONZEAU Catherine

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021**

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 8 juillet 2021 est donc approuvé à l'unanimité.

### **Durée d'amortissement travaux assainissement**

La comptabilité M49 impose aux communes qui effectuent des travaux d'assainissement d'amortir leurs investissements, ces dotations aux amortissements ont pour but de générer un excédent favorable au financement de nouveaux investissements ou de travaux d'entretien. La durée d'amortissement dépend de la durée réelle d'utilisation prévue en tenant compte de l'obsolescence du bien et des conditions d'utilisation. Il convient de se prononcer sur la durée d'amortissement d'une facture de février 2016 qui concerne la réalisation de 3 branchements d'eaux usées route de Thimory, d'un montant de 7500,00 € HT. La durée proposée est de 50 ans, soit 150,00 €/an. Accepté à l'unanimité.

### **Convention pour mutuelle communale**

AXA France propose une convention qui concerne l'offre d'une complémentaire santé qui s'adressent aux habitants et aux employés communaux à des conditions tarifaires promotionnelles, la commune fournira une aide à l'information. Accepté à l'unanimité.

### **Règlement terrain multi-sports**

Suite aux travaux de la commission le règlement proposé en annexe 1 est adopté à l'unanimité. Il sera affiché en mairie et sur le site.

### **Convention terrain multi-sports avec école**

La convention en annexe 2 est approuvée par 14 voix pour et 1 abstention.

### **Location commerce**

Afin de prévoir les étapes à venir, il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer un contrat de location à fin commerciale avec M. Righi, pour un loyer symbolique de 1€ le temps des travaux, et pour un loyer de 300€ une fois les travaux terminés. Adopté à l'unanimité.

### **Information travaux fibre**

Les travaux d'installation de la fibre ont commencé, la commune devrait être équipée en 2022. La fibre empruntera les « infrastructures cuivre » existantes, à savoir :

- En aérien sur le réseau aérien,
- enterré sur le réseau enterré proprement (avec des gaines),
- en aérien avec pose de poteaux sur le réseau enterré non proprement (sans gaine / fil directement dans la terre)

Pour ce dernier cas, une proposition d'enfouissement a été faite moyennant un surcoût dont une partie est à la charge de la commune, la commune prendra contact avec Loiret fibre.

### **Choix architecte travaux bar-tabac**

Suite aux différentes propositions un contact sera pris avec Cédric PHILIPPE consulté une première fois. En cas de refus, M CHOLLET sera sollicité. Cette proposition est mise au vote : contre 1 et pour 14.

### **Informations et questions diverses**

Proposition du SICTOM pour un temps d'échange, réflexion sur une date pour une proposition.

Enquête publique pour la vélo route prévue du 20 septembre au 6 octobre a été repoussée du 6 octobre au 22

octobre, une permanence en mairie avec le commissaire enquêteur aura lieu le 11 octobre de 14h à 17h. Dans ce projet, une halte cycliste est prévue face à l'église de Chailly, de l'autre côté du canal. Le conseil devra donner un avis.

Micro crèche, un projet est en cours dans les locaux de l'ancienne boulangerie, ouverture prévue septembre 2022. Projet privé à la Goblière pour la sauvegarde des espèces.

Logement ancienne école, le locataire a donné son congé pour le 23 octobre, une annonce est déposée.

Tour de table :

Karin POLIN signale un problème dans le passage des fils pour la fibre route de la Bourbonnière.

Sébastien MARCHAND : le chemin d'accès au city stade sera réalisé en semaine 37.

Pascal BEZILLE demande si les démarches pour le futur hangar communal ont avancé et réitère sa proposition de faire le tour de la commune pour en connaître les limites.

Gérard LEROY passage sur la commune pour repérer les haies, branches qui gênent la voie publique

Laurent DEBACKERE : le Siris recherche une personne pour garder les enfants entre 12h et 13h30 poste de quelques heures.

Yvan FALZON signale une ornière importante impasse du Canada, le message sera transmis à la CCCFG.

Fin du conseil 21h35

Prochain conseil jeudi 7 octobre